



Ne veux plus être co-emprunter

Par **Nguyen78**, le **05/08/2011** à **21:45**

Bonjour tout le monde,

En 2006, moi et mon mari a acheté un maison avec mon beau frère (50% pour mon beau frère et 50% pour mon couple). Mais comme je ne travaille pas, en réalité, il n'y a que mon mari et mon beau frère qui participent à payer le crédit. Maintenant, je ne veux plus être co-emprunter avec eux. Que je dois faire ? Je ne veux rien de ma part, est-ce que c'est possible que je vais voir le notaire et dis que je n'ai jamais participé au financement et maintenant je voudrais laisser ma part à mon mari etc. ? Ou bien je vais directement à ma banque, refait le doossier avec eux? Je ne sais plus quoi faire. Pourriez-vous m'aider?

Merci de votre aide.

Par **Domil**, le **05/08/2011** à **22:49**

Il faut voir avec la banque s'ils acceptent.

Sinon, si vous êtes en communauté avec votre époux, la maison vous appartient pour 25%, et peu importe si vous payez puisque votre mari ne paye rien non plus, c'est la communauté qui rembourse le pret